

LE MAROC et MedNET

**MedNET : le réseau de coopération
sur les drogues et les addictions
dans la région méditerranéenne
du Groupe Pompidou**

Conseil de l'Europe, Strasbourg

Groupe Pompidou
Groupe de coopération internationale
du Conseil de l'Europe
sur les drogues et les addictions



Maroc



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

LE MAROC ET MEDNET

Conseil de l'Europe

Les points de vue exprimés dans cet ouvrage n'engagent que le ou les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte.

Le texte source doit toujours être cité comme suit : « © Conseil de l'Europe, année de publication ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Direction de la communication, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Direction générale Droits de l'Homme et État de droit – Groupe Pompidou.

Groupe de coopération internationale
sur les drogues et les addictions
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
France
Courriel : Pompidou.Group@coe.int

Conception de la couverture et mise en page : Division de la production des documents et des publications (DPDP), Conseil de l'Europe

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une relecture typographique et grammaticale de l'Unité éditoriale de la DPDP.

© Conseil de l'Europe, octobre 2021
Imprimé dans les ateliers
du Conseil de l'Europe

Table des matières

MEDNET : LE RÉSEAU DE COOPÉRATION SUR LES DROGUES ET LES ADDICTIONS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE DU GROUPE POMPIDOU	5
Priorités	6
Fonctionnement du réseau	7
Coopération avec le Maroc	9
Activités MedNET auxquelles le Maroc a participé	9
IMPACT/APPORT DE MEDNET AU MAROC	15
Quel est l'impact de MedNET sur le Maroc ?	15
Quelle est l'action phare de MedNET dans votre pays ?	15
Rôle de MedNET dans la prise de conscience et la mise en œuvre d'une politique en matière de drogues de votre pays	16
Rôle de MedNET dans la recherche, collecte, analyse et interprétation des informations, dans la création et le soutien à un Observatoire national	16
Rôle de MedNET dans la prise en charge thérapeutique au Maroc	16
Rôle de MedNET dans la prévention au Maroc	17
Rôle de MedNET dans les échanges Sud-Sud	17
Rôle de MedNET dans les échanges réciproques Nord-Sud	17

MedNET : le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou

MedNET est le réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions du Groupe Pompidou. Il encourage la coopération, l'échange et le transfert réciproque de connaissances entre les pays des deux rives de la Méditerranée, dans le respect des droits de l'Homme et intégrant la dimension de genre.

■ Créé en 2006 autour de 5 pays : l'Algérie, la France, le Maroc, la Tunisie et les Pays-Bas, à la suite d'une étude de faisabilité réalisée par la France et les Pays-Bas, le réseau a connu un développement géographique et thématique constant, contribuant à la promotion de réponses efficaces et adaptées à la question des addictions.

■ Avant la création du réseau MedNET, le Groupe Pompidou a organisé une conférence à Malte en 1999 sur la « Coopération dans la région méditerranéenne en matière de consommation de drogues ». Quelques années plus tard, en 2003, à Rabat, le projet MedSPAD, une adaptation d'ESPAD en Europe, était lancé dans le but de réaliser les premières enquêtes en milieu scolaire dans la région. Ces enquêtes donneront un aperçu de la consommation de drogues chez les jeunes dans les écoles ainsi que de leur attitude à l'égard des drogues.

■ Ce projet MedSPAD a évolué avec la création d'un comité permettant de partager les expériences entre pays européens et méditerranéens. Il a également évolué en révisant sa méthodologie en 2021 et en adoptant un nouveau questionnaire comportant des questions communes au questionnaire ESPAD 2019, en élargissant les questions aux nouvelles substances psychoactives, aux jeux de hasard, d'argent, de paris et l'utilisation des médias sociaux dans l'objectif d'atteindre à long terme, un niveau de comparabilité entre les pays réalisant l'enquête MedSPAD mais aussi avec les pays réalisant l'enquête ESPAD.

■ MedNET a célébré ses 10 ans à Rabat en 2016.

■ À présent le réseau compte dix-sept pays :

- ▶ Dix pays membres du Groupe Pompidou : Chypre, Croatie, France, Grèce, Italie, Malte, Maroc, Portugal, Suisse, Turquie.
- ▶ Sept pays non-membres du Groupe Pompidou : Algérie, Egypte, Espagne, Jordanie, Liban, Palestine*, Tunisie.

■ L'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (EMCDDA), la Commission européenne et l'OMS participent en tant qu'observateurs aux réunions.

■ **L'objectif de MedNET est de promouvoir la coopération et l'échange réciproque de connaissances entre les pays de la Méditerranée (Nord-Sud et Sud-Nord) ainsi qu'au sein des pays de la Méditerranée (Sud-Sud).**

■ **À terme, l'objectif est d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques cohérentes en matière de comportements addictifs, sur la base de connaissances scientifiquement validées.**

Priorités

- ▶ Prévention des comportements addictifs
- ▶ Promotion de la collecte de données fiables, objectives et comparables et création ou renforcement d'observatoires nationaux
- ▶ Développement de stratégies nationales équilibrées
- ▶ Prise en charge socio-sanitaire des comportements addictifs et réduction des risques et des dommages
- ▶ Mise en œuvre de la loi et lutte contre les trafics de drogues
- ▶ Formation et recherche

* Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine, sans préjuger de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

Fonctionnement du réseau

Participation

■ L'adhésion à MedNET résulte d'un engagement volontaire et d'un intérêt mutuel. Tout pays du pourtour méditerranéen et tout pays intéressé par cette coopération peut adhérer au réseau. La procédure d'adhésion consiste en l'envoi d'une lettre d'engagement par le Ministre chargé de la politique en matière de drogues au Secrétaire Exécutif du Groupe Pompidou et en la nomination d'un représentant national habilité à s'engager au nom de son gouvernement.

Présidence

■ La Présidence et la Vice-présidence sont exercées pour une période d'un ou deux ans à tour de rôle par un pays de la rive nord et un pays de la rive sud. Afin d'assurer la continuité des travaux, le pays en charge de la Vice-présidence assure la Présidence l'année suivante. L'élection se fait par consensus.

Secrétariat

■ Le Secrétariat du réseau MedNET assure la mise en œuvre du programme de travail et le bon fonctionnement du réseau, en veillant à la synergie avec les travaux du Groupe Pompidou et des autres entités du Conseil de l'Europe.

■ Il gère le budget MedNET, composé de contributions volontaires des pays membres et autres sources de financement (Conseil de l'Europe, Commission Européenne, etc.).

Réunions

■ Le comité directeur, composé de représentants des pays participants, se réunit au moins une fois par an afin d'adopter le programme de travail basé sur les projets soumis par chaque pays, et afin d'examiner la mise en œuvre des projets en cours et de discuter des activités à venir.

■ L'EMCDDA participe au comité directeur et partage son expertise notamment dans la collecte et l'analyse de données, et dans son soutien aux observatoires nationaux.

Méthodes de travail

■ Le réseau MedNET facilite la reconnaissance, la diffusion et l'appropriation de bonnes pratiques et expériences ayant fait leurs preuves en partenariat avec d'autres acteurs clés nationaux et internationaux travaillant dans la région.

Ainsi, les pays membres, par l'intermédiaire de leurs représentants, partagent et échangent leurs connaissances savoir-faire, en mettant à disposition du réseau les données probantes recueillies dans tous les domaines identifiés.

■ Ils s'engagent à sensibiliser les autorités nationales compétentes concernant les actions menées par MedNET.

■ Un rapport d'activités annuel présente les projets nationaux et régionaux mis en œuvre.

■ L'ensemble des travaux du réseau MedNET est soumis à une évaluation régulière approfondie.

Financement

■ Les pays membres de MedNET s'engagent à contribuer au budget du réseau, soit financièrement soit en mettant à disposition leurs ressources, afin d'assurer la mise en œuvre des projets.

■ Chaque projet est financé en partie par le pays demandeur et par une contribution financière ou en nature.

- ▶ Contributions volontaires 2006-2021 notamment de la France et l'Italie
- ▶ Programme Sud (2012-2021) financé par l'UE et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe
- ▶ Financement de la politique de voisinage du Conseil de l'Europe depuis 2016 pour les plans d'action du Maroc et de la Tunisie.
- ▶ Financement du Budget Ordinaire du Groupe Pompidou pour les réunions du comité directeur de MedNET.

Valeur ajoutée du réseau

- ▶ Adaptation de la méthodologie et d'outils reconnus au contexte culturel du Sud de la méditerranée tels que MedSPAD;
- ▶ Soutien au lancement d'enquêtes scolaires nationales MedSPAD;
- ▶ Première évaluation de la situation entre les pays de la rive sud de la méditerranée par MedSPAD;
- ▶ Soutien à la mise en œuvre et/ou au changement de législation;
- ▶ Formation dans le domaine de la santé;
- ▶ Soutien à la création de centres de soins;
- ▶ Fonction de liaison (« bridging role ») entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée;

- ▶ Soutien à l'introduction de différentes modalités de traitement, notamment le traitement de substitution aux opiacés ;
- ▶ Prise en compte de la dimension de genre dans les services de soins : besoins spécifiques des femmes dans l'accès aux soins ;
- ▶ Sensibilisation et renforcement des capacités dans le domaine des drogues par le biais de réunions réunissant différentes agences issues de différents secteurs de la prévention, du traitement et mise et de la répression ;
- ▶ Flexibilité dans la mise en œuvre de programmes pour répondre aux besoins émergents ;
- ▶ Évaluation des actions de MedNET effectuée par les acteurs ;
- ▶ Rentabilité des fonds engagés et efficacité.

Coopération avec le Maroc

■ C'est lors de la « conférence sur la coopération dans la région méditerranéenne sur l'usage de drogues » en 1999 à Malte que la coopération avec le Maroc a commencé.

■ Le Maroc a ensuite participé à MedSPAD, projet lancé en 2003, à l'issue d'un entretien entre le Ministre de la Santé du Maroc et le Secrétaire Exécutif du Groupe Pompidou. Une enquête a été réalisée à Rabat en 2005, puis en 2009 et 2013 dans l'ensemble du pays.

■ Le 1^{er} juillet 2011, le Royaume du Maroc formalise son adhésion au groupe après 5 ans de participation au réseau MedNET. Le Ministre de la Santé du Royaume du Maroc rappelle dans sa lettre au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe que « le Maroc est convaincu qu'une coopération partenaire et responsable est nécessaire pour endiguer ce fléau » et que « l'intérêt manifesté par le Maroc pour adhérer (...) s'inscrit dans cette démarche et témoigne de son engagement de contribuer aux efforts de la communauté internationale ».

Activités MedNET auxquelles le Maroc a participé

2006

- ▶ Participation à la Conférence sur le rôle de la recherche dans l'élaboration de politiques en matière de drogues à Alger avec présentation de l'expérience de l'enquête MedSPAD à Rabat.

- ▶ Participation du Maroc en tant qu'observateur à la Conférence Ministérielle du Groupe Pompidou

2007

- ▶ Formation théorique traitement de substitution aux opiacés (TSO), Rabat
- ▶ Formation pratique traitement de substitution aux opiacés, Paris-Bordeaux
- ▶ Visite sur le traitement de substitution pour une délégation du Ministère de la Santé du Maroc en France
- ▶ Journée de réflexion sur l'évaluation du programme pilote TSO au Maroc, Paris
- ▶ Participation au séminaire international de valorisation des résultats d'enquêtes scolaires en Afrique de l'Ouest, organisé par le Bureau Régional de l'ONUDC, Ouagadougou, Burkina Faso
- ▶ Participation du Maroc à la conférence sur le rôle du mouvement associatif dans la prévention contre la toxicomanie, Alger
- ▶ Visite d'étude sur le traitement de substitution pour le Maroc aux Pays-Bas
- ▶ Participation à la Conférence du Groupe Pompidou sur la famille et la prévention, Porto

2008

- ▶ Audience du Secrétariat du Groupe Pompidou auprès de M^{me} Yasmina Baddou, Ministre de la Santé, à Rabat qui confirme son engagement vis-à-vis du plan d'action du Royaume du Maroc dans le cadre du réseau MedNET
- ▶ Soutien de MedNET à un séminaire sur la réduction des risques organisé par Menahra (Association de réduction des risques pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord).
- ▶ Participation d'experts marocains à des colloques à Paris en sociologie et médecine, décembre

2009

- ▶ Création du diplôme en addictologie dans les facultés de médecine de Casablanca et Rabat
- ▶ Contribution de MedNET aux activités de formation du « knowledge hub » Arrazi
- ▶ Réunion tripartite ONG, décideurs politiques, chercheurs, Rabat
- ▶ Enquête nationale MedSPAD

- ▶ Participation du Maroc à l'étude sur la création d'un observatoire méditerranéen des drogues et des toxicomanies
- ▶ Participation à la conférence à haut niveau MedNET

2010

- ▶ Réduction des risques de contamination au VIH et VHC chez les usagers de drogues (UD) : atelier de plaidoyer et d'appui au profit des ONG en matière de prévention des risques chez les UD ;
- ▶ Poursuite des cours en addictologie (Rabat et Casablanca) ;
- ▶ Production de matériel de prévention à l'attention des usagers, de leurs familles et de la communauté
- ▶ Séminaire régional visant à préparer les bases nécessaires à l'établissement d'observatoires nationaux/centres ressources sur les drogues 30 novembre – 2 décembre, Rabat.

2011

- ▶ Le 1^{er} juillet 2011, le Royaume du Maroc formalise son adhésion au Groupe Pompidou
- ▶ Poursuite de la formation en addictologie à Rabat et Casablanca
- ▶ Diffusion de matériel de prévention à l'attention des usagers, de leurs familles et de la communauté
- ▶ Fin de la phase pilote du traitement de substitution sur les trois centres de Rabat, Casablanca et Tanger.

2012

- ▶ Inscription du traitement de substitution aux opiacés au programme national de 2012.
- ▶ Traduction du matériel de prévention en berbère
- ▶ Poursuite des cours en addictologie et placement des personnes formées dans les centres de soins
- ▶ Création du premier Observatoire national sur les drogues et les toxicomanies

2013

- ▶ Poursuite des cours en addictologie de Casablanca et Rabat
- ▶ Deuxième Enquête MedSPAD

2014

- ▶ Soutien au fonctionnement de l'Observatoire marocain des drogues et des toxicomanies
- ▶ Cours d'addictologie à Casablanca et Rabat
- ▶ Accueil d'une visite d'étude sur les centres à bas seuil
- ▶ Participation à des activités régionales
- ▶ Atelier sur la lutte contre le trafic dans les aéroports et participation à la réunion annuelle du groupe aéroport du Groupe Pompidou avec 36 pays, Strasbourg, 18-20 juin 2014
- ▶ Participation au Comité Régional MedSPAD
- ▶ Participation au troisième symposium international « jeu excessif », Neuchâtel, Suisse.
- ▶ Participation au quatrième colloque international francophone sur le traitement de la dépendance aux opioïdes, Bruxelles, Belgique, 18-19 décembre 2014

2015

- ▶ Soutien au fonctionnement de l'Observatoire marocain des drogues et des toxicomanies en 2015. Premier rapport de l'Observatoire
- ▶ Cours en addictologie à Rabat
- ▶ Cours en addictologie à Casablanca
- ▶ Formation sur « le jeu pathologique », Lausanne, Suisse 26 au 28 novembre 2015
- ▶ Participation à des activités régionales
- ▶ Participation au Comité MedSPAD
- ▶ Contribution au rapport du Comité MedSPAD « premier aperçu de la situation dans la région méditerranéenne sur la prévalence de la consommation d'alcool, de tabac et de drogues chez les adolescents »
- ▶ Participation au séminaire aéroport du Groupe Pompidou, Strasbourg, 17-19 juin 2015
- ▶ Participation first European Conference on Addictive Behaviours and Dependencies, Lisbonne

2016

- ▶ Cours en addictologie à Casablanca et à Rabat entre septembre 2016 et juin 2017
- ▶ Soutien au fonctionnement de l'Observatoire marocain des drogues et des toxicomanies
- ▶ Manuel de prévention
- ▶ MedSPAD III
- ▶ Organisation du 5ème colloque international francophone sur le traitement de la dépendance aux opioïdes, Rabat, 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2016.
- ▶ Membre du comité MedSPAD

2017

- ▶ Cours en addictologie à Casablanca et à Rabat entre septembre 2017 et juin 2018
- ▶ Rapport annuel 2017 de l'Observatoire Marocain des drogues et addictions
- ▶ Atelier réhabilitation
- ▶ Atelier jeu pathologique
- ▶ Participation au comité MedSPAD
- ▶ Participation au séminaire «Femmes et drogues: de la politique aux bonnes pratiques» à Rome

2018

- ▶ Cours en addictologie à Casablanca et à Rabat 2018-2019
- ▶ Organisation du Congrès de l'Association marocaine d'addictologie
- ▶ Publication du deuxième rapport de l'Observatoire Marocain des drogues et addictions
- ▶ Participation au comité MedSPAD
- ▶ Réunion du groupe de travail sur la cybercriminalité liée aux drogues du Groupe Pompidou, 18-19 avril 2018, à Dublin, Irlande
- ▶ Participation au 4^e symposium international multidisciplinaire «Gambling addiction: Science, Independence, Transparency» qui a eu lieu à Fribourg, en Suisse les 27-29 juin 2018
- ▶ Participation au séminaire aéroport du Groupe Pompidou, Strasbourg, 6-8 juin 2018

2019

- ▶ Séminaire sur les 10 ans de traitements agonistes aux opiacés au Maroc, Tanger, 22-23 février
- ▶ La mise en place du Réseau Maroc Addicto Remad
- ▶ Cours en addictologie à Casablanca et à Rabat 2019-2020
- ▶ Lancement du diplôme universitaire d'addictologie à Marrakech pour 15 étudiants en 2019-2020
- ▶ Participation au Comité MedSPAD
- ▶ Participation à la 34^e réunion annuelle des services de lutte contre le trafic de drogues dans les aéroports européens et l'aviation générale, 19-20 juin 2019, Strasbourg
- ▶ Participation au Séminaire international sur « les réfugiés et les drogues : estimation des besoins, soutien à la pratique, prévention des risques », 7-8 octobre 2019, Athènes, Grèce
- ▶ Conférence internationale sur la coopération pour aligner les politiques en matière de drogues sur les objectifs de développement durable, 30-31 Octobre 2019, Mexique
- ▶ Conférence de Lisbonne sur les addictions, 23-25 octobre 2019 à Lisbonne, Portugal

2020

- ▶ Publication du Guide national et module d'apprentissage en ligne pour le renforcement des capacités des sociétés civiles dans les interventions de prévention sur les substances psychoactives adaptés au contexte marocain
- ▶ Réseau Maroc Addicto Remad
- ▶ Diplôme universitaire d'addictologie de Casablanca, Rabat et Marrakech
- ▶ Lancement du MedSPAD IV
- ▶ Participation au comité MedSPAD
- ▶ Participation à la réunion du Groupe Aéroports du Groupe Pompidou, 8 septembre, visioconférence
- ▶ Publication « Les droits de l'homme et les personnes qui utilisent des drogues dans la région méditerranéenne : situation actuelle dans 17 pays MedNET »

2021

- ▶ Cours en addictologie à Casablanca, Rabat et Marrakech
- ▶ Participation au comité MedSPAD
- ▶ MedSPAD IV

Impact/Apport de MedNET au Maroc

Professeurs Jallal Toufiq et Fatima Elomari,
Observatoire marocain des drogues et addictions

Quel est l'impact de MedNET sur le Maroc ?

- L'impact de MedNET sur le Maroc se ressent à des niveaux différents :
 - ▶ Mise en réseau des politiques et travailleurs sur le terrain
 - ▶ Inclinaison vers la politique de réduction des risques et notamment par la mise en place des programmes de traitement antagonistes aux opiacés (RDR)
 - ▶ Encouragement de l'approche evidence-based
 - ▶ Impact des enquêtes MedSPAD sur la collecte de données et la prévention de l'usage des drogues chez les 15-17 ans et au-delà
 - ▶ Formation de ressources qualifiées à travers les diplômes universitaires d'addictologie (DU) et les différents stages de formation (France, Suisse, Italie, Chypre...)
 - ▶ Renforcement de la notion des droits des usagers faisant partie intégrante des droits humains en général
 - ▶ Appui à l'Observatoire Marocain des Drogues et Addictions (OMDA) à travers la publication du 1^{er} rapport de 2014
 - ▶ Pérennisation de la mission de l'OMDA
 - ▶ Mise à niveau des professionnels à travers le Réseau REMAD des travailleurs des centres de traitement
 - ▶ La mise en réseau avec d'autres professionnels d'autres pays de la région

Quelle est l'action phare de MedNET dans votre pays ?

■ Deux actions phares : la première est perçue à travers la formation des ressources humaines avec le soutien des Diplômes Universitaires d'Addictologie de Rabat et Casablanca. MedNET a aussi mis en valeur la recherche

épidémiologique en apportant un soutien technique et financier aux enquêtes MedSPAD et en encourageant la mise en place de l'OMDA.

■ La seconde action phare a été le tremplin qu'a constitué MedNET pour la visibilité du Maroc sur la scène européenne en tant que pays pionnier dans la région MENA pour la gestion intégrée de l'usage de drogues et, partant de là, à sa candidature au Groupe Pompidou. Cette candidature a abouti à son adhésion en tant que membre du Groupe Pompidou en juillet 2011.

Rôle de MedNET dans la prise de conscience et la mise en œuvre d'une politique en matière de drogues de votre pays

■ Avec la réalisation des enquêtes MedSPAD et la mise en place de l'Observatoire marocain des drogues et addictions (OMDA), la politique en matière de drogues et addictions est désormais basée sur des preuves scientifiques. De même, la formation des ressources humaines fait partie des actions de la stratégie du ministère de la santé.

Rôle de MedNET dans la recherche, collecte, analyse et interprétation des informations, dans la création et le soutien à un Observatoire national

- ▶ Réalisation de 4 enquêtes MedSPAD au Maroc depuis 2006
- ▶ Réalisation d'un séminaire sur le rôle de la recherche dans l'élaboration de politiques en matière de drogues avec présentation de l'expérience de l'enquête MedSPAD à Rabat
- ▶ Mise en place de l'OMDA
- ▶ Rédaction de deux rapports 2014 et 2017 de l'OMDA. Préparation du troisième Rapport 2021 en cours
- ▶ Soutien et pérennisation de l'OMDA

Rôle de MedNET dans la prise en charge thérapeutique au Maroc

■ Le réseau MedNET a soutenu le démarrage du traitement agoniste opiacés à la méthadone avec :

- ▶ Organisation de séminaires de formation au Maroc
- ▶ Organisation de stages à l'étranger (France et Hollande)
- ▶ Soutien au programme RDR
- ▶ Soutien à l'élaboration de dépliants sur les substances psychoactives

- ▶ Élaboration de guides de traitement unifiés pour les professionnels à travers le réseau REMAD

Rôle de MedNET dans la prévention au Maroc

- ▶ Élaboration du matériel de prévention au profit des adolescents, des usagers de substances psychoactives et des familles
- ▶ Travail en réseau avec les ONGs impliquées dans la prévention de l'usage de substances psychoactives
- ▶ Organisation de tables rondes sur la prévention
- ▶ Mise en place d'une conférence tripartite incluant académiciens, politiciens et ONGs
- ▶ Séminaires de formation au profit des ONGs
- ▶ Élaboration de supports de prévention et de e-learning en matière de prévention pour les professionnels

Rôle de MedNET dans les échanges Sud-Sud

- ▶ Partage des informations et des expériences avec les pays de la rive sud de la Méditerranée
- ▶ Participation du Maroc à des journées scientifiques, tables rondes en Algérie, Tunisie, Jordanie, Egypte et Burkina Faso avec partage de connaissances
- ▶ Soutien des pays voisins dans la mise en place des enquêtes MedSPAD, du DU d'Addictologie et du traitement agoniste opiacés.
- ▶ Participation du Maroc au séminaire international de valorisation des résultats d'enquêtes scolaires en Afrique de l'Ouest, organisé par le Bureau Régional de l'ONUUDC, Ouagadougou, Burkina Faso
- ▶ Participation du Maroc à la conférence sur le rôle du mouvement associatif dans la prévention contre la toxicomanie, Alger
- ▶ Mise en réseau des professionnels des différents pays Sud-Sud entre eux
- ▶ Participation des professionnels Marocains aux DU dans les pays du Sud (Tunisie)
- ▶ Participation des professionnels Marocains dans des formations spécifiques dans les pays du Sud (Jordanie)

Rôle de MedNET dans les échanges réciproques Nord-Sud

- ▶ Partage des expériences avec les pays de l'Europe avec échange de savoir-faire
- ▶ Formation des experts marocains sur le « jeu pathologique » à Lausanne
- ▶ Participation des experts marocains à des colloques, congrès et séminaires réalisés en Europe, par exemple en France, en Belgique, au Portugal, en Suisse ...
- ▶ Participation des professionnels Marocains aux DU en Europe (Grèce, France)

Groupe Pompidou

Le Groupe Pompidou représente le groupe de coopération internationale du Conseil de l'Europe sur les drogues et les addictions. Il est un forum multidisciplinaire à l'échelle de la grande Europe et au-delà, permettant aux responsables politiques, aux professionnels et aux chercheurs d'échanger expériences et informations en matière de drogues et d'addictions. Créé en 1971 à l'initiative du Président français Georges Pompidou, il devient, en 1980, un « accord partiel élargi » du Conseil de l'Europe. En 2021, il rassemble 41 pays : 38 parmi les 47 États membres du Conseil de l'Europe ainsi que le Maroc, le Mexique et Israël.

MedNET

MedNET est le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou. Créé en 2006, son objectif est de promouvoir la coopération, l'échange et le transfert réciproque d'informations entre les pays des deux rives de la Méditerranée. Il soutient le développement de politiques de drogues fondées sur le respect de la santé, des droits de l'Homme, intégrant la dimension de genre et basées sur des connaissances validées. Dix-sept pays en sont membres en 2021.



www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE